

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTELMAR-AGGLOMERATION

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Entretien des installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire.

N° de référence : 22S0011

II.1.2) Code CPV principal

50530000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

L'accord-cadre a pour objet les prestations de services d'entretien préventif et curatif des installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire

implantées sur le territoire de Montélimar-Agglomération, ainsi que la fourniture des pièces et accessoires afférents.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

2 000 000,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Entretien des installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

42130000

42160000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Territoire des 27 communes composant Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation porte sur des prestations de services d'entretien des installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire, ainsi que sur la fourniture des pièces et accessoires afférents.

Les prestations se décomposent de la façon suivante :

- l'entretien préventif et curatif des installations, incluant la fourniture des pièces d'un montant inférieur ou égal à cent euros (100,00 € H.T.),
- l'exécution des contrôles règlementaires de ces installations,
- l'exécution des prestations de ramonage desdites installations,
- la fourniture des pièces et accessoires afférents d'un montant supérieur à cent euros (100,00 € H.T.).

Les installations concernées sont implantées dans les bâtiments de chaque collectivité contractante.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : OUI

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 23 mai 2022 sous le n° 2022/S 099-274276, au B.O.A.M.P. du 20 mai 2022 sous le n° 22-70837 et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 18 mai 2022

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S220063 (CAMA)

MARCHÉ N° 220095 (VILLE)

INTITULÉ : Entretien des installations de chauffage, de rafraîchissement et de production d'eau chaude sanitaire

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 27 septembre 2022

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : HERVE THERMIQUE

Adresse postale : 375 Rue Jean Rostand – Z. I. Grande Neuve

Localité/Ville : PORTES LES VALENCE

Code postal : 26800

Pays : France

Téléphone : 04.75.57.07.33.

Fax :

Le titulaire est une PME : NON

Total des points obtenus pour cette offre : 93,79/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/ du lot : 2 000 000,00 € H.T.

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée suivant dispositions des articles L.2124-2, R.2131-16-1° et R.2162-2 al 2 et suivants du Code de la Commande Publique (C.C.P.)

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Valeur totale finale du marché :

Le montant indiqué correspond au montant total maximum sur la durée du marché soit quatre (4) ans.

Il s'agit d'un accord-cadre conclu à bons de commande et pour un montant susceptible de varier dans les limites annuelles de 167 500,00 € H.T. minimum et 500 000,00 € H.T. maximum.
Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

10 octobre 2022

Le Président,